

Paix du travail et syndicats : convention de la métallurgie : les cinq dernières minutes

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1978)

Heft 459

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1027211>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Convention de la métallurgie : les cinq dernières minutes

Dans moins d'un mois, la convention collective de la métallurgie conclue le 19 juillet 1937 et constamment renouvelée depuis lors arrivera à échéance. Le mécontentement était quasi général à la Conférence d'industrie (assemblée des délégués de la métallurgie) réunie le 10 juin à Thounne pour entendre le compte rendu des négociations menées depuis septembre 1977 par la FTMH avec l'Association suisse des constructeurs de machines (ASM).

Sur les vingt-deux revendications présentées par la FTMH, six étaient jugées prioritaires : 1) L'extension du droit de regard du syndicat et l'amélioration des conditions en cas de fermeture d'entreprise : refusé pour l'essentiel.

2) La création d'une commission paritaire chargée d'étudier les problèmes de structure de la métallurgie, de places de travail, dans le but de maintenir l'emploi : accepté, cela n'engage pas l'ASM à grand'chose.

3) La réalisation par étapes de la semaine de 40 heures : l'ASM accorde une heure la première année de la convention (43h.) et une heure la cinquième année (42h.). On reviendrait ainsi à une convention liant les parties pour cinq ans, alors que la FTMH avait obtenu en 1974 de ramener sa durée à quatre ans.

4) La généralisation de la quatrième semaine de vacances, l'abaissement à cinquante ans de l'âge donnant droit à la cinquième semaine : accepté en deux étapes, la deuxième et la troisième année de la convention.

En échange de ces maigres concessions sur la durée annuelle et hebdomadaire du travail, l'ASM demandait que la compensation du renchérissement ne soit pas totale : elle voulait une "franchise" de 1 pour cent ! Elle y a cependant renoncé par la suite.

5) L'extension du champ d'application de la convention aux employés, éventuellement aux apprentis, consécutive à la transformation de la FTMH en syndicat d'industrie : refusé.

6) A travail égal, salaire égal : refusé.

Sur les autres revendications, le résultat est le même : quelques satisfactions, beaucoup de déceptions.

La convention de la métallurgie, symbole mythique de la paix du travail, n'est pas une petite affaire : on y travaille depuis début 1977 dans la FTMH. Mais comme dans la série télévisée "Les cinq dernières minutes", le canevas est immuable et tout se dévoile à la fin.

A Genève, la plupart des commissions syndicales d'entreprises ont élaboré des propositions de revendications, souvent en convoquant des assemblées de travailleurs ou en diffusant des questionnaires. Ces propositions ont été examinées par les organes des métallurgistes de la section de Genève et transmises à la Conférence d'industrie réunie le 18 juin 1977 : elle fut saisie de 273 propositions de sections, sur une vingtaine de sujets. Une liste de 22 revendications fut établie et transmise à l'ASM. La négociation fut ensuite menée dès septembre par une commission de 20 membres (13 fonctionnaires syndicaux et 7 membres des commissions d'entreprises). Le secret de la négociation a été moins lourd cette fois-ci qu'auparavant : l'hebdomadaire de la FTMH, "La Lutte syndicale", a consacré une bonne demi-douzaine d'articles à la négociation, des réunions d'information, qui ne sont pas limitées aux seuls secrétaires syndicaux, se sont tenues dans les cantons tout au moins en Suisse latine (à Genève une assemblée générale des travailleurs, organisée en commun avec la FCOM, exprima son insatisfaction le 17 mai).

Dix-huit mois d'élaboration, dix mois de négociation. Au début, la FTMH doit montrer les dents pour faire monter les enchères. Cela se traduit dans "La Lutte syndicale" par : "Le renouvellement de la convention ne sera pas facile" (janvier 1978). Pendant des mois, les patrons enregistrent sans prendre position les revendications avancées. Au printemps, enfin, ils se décident et la FTMH doit alors "vendre" l'accord aux travailleurs pour justifier son efficacité : "Le tournant" (mai 1978).

Pour la première fois, c'est une Conférence

d'industrie, groupant plus de deux cents travailleurs, qui a pu entendre l'état des négociations, et non une simple Commission d'industrie, groupant les fonctionnaires syndicaux de la métallurgie. D'habitude, la Conférence d'industrie ne se prononce que sur le résultat final des négociations : elle est d'ores et déjà convoquée pour le 1er juillet, en attendant le miracle.

La FTMH a-t-elle une solution de rechange ? Ne plus avoir de convention collective dans la métallurgie, ce serait pour elle un changement d'univers. Au demeurant, une part de ses ressources est assurée par une contribution payée par les employeurs pour chaque travailleur non syndiqué, qui tomberait si la convention n'était pas renouvelée.

Et la FTMH ne semble pas prête à utiliser des moyens de pression parallèlement à la négociation. En juin 1974, 51 délégués à la Conférence d'industrie contre 158 (partisans de la signature immédiate) proposaient de poursuivre la négociation au delà du 19 juillet, en prolongeant éventuellement la convention de quelques mois. Cette proposition a été reprise le 10 juin à Thounne. On peut s'attendre à la voir réapparaître le 1er juillet.

Les plus purs de mai 78

Daniel Cohn-Bendit a été chahuté à Berne par des plus purs de mai/juin 1978. La séance n'a pas pu avoir lieu ; mais une discussion s'est engagée entre quelques participants devant l'université. C'est au cours de cet entretien que Dany le rouge a justifié son appui aux verts (les écologistes allemands et pas Saint-Etienne) aux dernières élections, en disant "Dix fadas (Spinner) au Parlement — ce serait une vraie réussite".

24 JUIN : NOTRE RENDEZ-VOUS

Rappel. Notre rendez-vous du samedi 24 juin au matin tient toujours. Objet : un court débat sur le projet de constitution fédérale entre la rédaction de DP, les lecteurs cordialement invités, et des "constituants". Le lieu : restaurant La Nautique, rue des Pêcheurs 7 à Ouchy/Lausanne, 10h15.